

Etaient présents :

Adultes : Yves BILLAUD, Pierrette RAGUIN, Patricia NARDIN, Jacques HILAIREAU, Agnès COGNEE, Anne-Laure GARNIER, Laurent LAFFICHER.

Enfants : Camille BOUILLAUD , Lucie CHARBONNEAU, Amaury GUILLEMET, Emmy GUILLON, Maeva GRELLIER, Neela PAPIN, Pierre RAVOISAY, Amélie REGNARD, Gabrielle ROBIN.

Ouverture de séance : 10h00, **secrétaire de séance** : Laurent.

3 sujets ont été abordés à ce conseil :

- L'installation de parkings à vélos
- La sortie « découverte des pistes cyclables »
- Le réaménagement du parc de jeux.

1) Les parkings à vélos :

Les enfants souhaitent l'installation de parkings à vélos à l'école, à la bibliothèque, au parc de jeux, et devant la mairie.

Quelques-uns d'entre eux ont apporté des photos de différents modèles, pris sur internet.

Le choix s'orientera vers plusieurs modèles, un traditionnel en acier spirale fixé au sol ou au mur, un plus naturel fabriqué à partir d'un tronc d'arbre dans lequel des fentes ont été creusées pour y mettre la roue avant, ou un plus moderne en forme de jardinière ou une plante pourrait être insérée.

Le système « râtelier bois fabrication maison » ne semble pas être solide pour de la longue durée.

Dans tous les cas, l'emplacement devra être choisi pour que les parkings ne soient pas à proximité de véhicules qui pourraient choquer les vélos pendant une manœuvre, et ils devront être équipés de crochets pour mettre un antivol.

L'enveloppe pourrait être autour de 500 euros. Il est demandé au groupe de retrouver le prix des articles proposés.

2) La découverte des pistes cyclables de Saint Michel le Cloucq :

Les enfants ont l'idée d'organiser une balade à vélo sur les pistes cyclables de Saint-Michel le Cloucq. Cette balade serait l'occasion d'inviter tous les habitants, de 6 à 99 ans !!!

La date de cette sortie n'est pas encore définie, elle aura lieu à la belle saison.

Les enfants et les adultes de CME feront une reconnaissance afin de choisir l'itinéraire qui sera le plus adapté. La date retenue pour l'instant est le dimanche 21 février de 10h à 12h30.

Les enfants vont contacter des connaissances qui seraient susceptibles de connaître des itinéraires intéressants, et d'expliquer aux enfants les choses à prévoir lors de telles sorties (sécurité, cartes)

Les enfants, aidés des adultes, se chargeront de la communication sur cet événement, par la distribution de tracts et d'affiches sur la commune.

3) L'aménagement du parc de jeux du bourg (la maison neuve):

Le parc est assez vieillissant, et les enfants seraient heureux de pouvoir offrir un nouvel espace aux habitants.

Tous ont des idées d'activités et de structures, mais certaines ne pourront pas être retenues pour raison de sécurité (hauteur, possibilité de collision ...)

Les idées évoquées sont :

- Petits équipements pour les plus jeunes (tape cul, siège qui tourne, mini toboggan, petites maisonnettes avec table intérieure, saute moutons...)
- Structure pour les plus grands (échelles horizontales pour se suspendre, filets pour grimper, pattes d'ours, poutre d'équilibre assez basse ...)
- Aménagement pour les adultes (tables et bancs, poubelles, chaise longues à l'ombre...)
- Les structures existantes ont besoin d'un coup de jeune (ponçage, peinture)

Des panneaux d'affichage modernes et ludiques seront mis en place pour préciser les âges adaptés à chaque activité.

Le sol devra être réaménagé si besoin (amortissement, nivelage au niveau des tables, accès pour fauteuil roulant jusqu'aux tables ...)

Le CME se propose de profiter de notre reconnaissance vélo pour s'arrêter à cet espace jeux et réfléchir sur place.

Une enveloppe sera votée au conseil municipal pour la totalité de ces travaux.

Fin de séance 12h00.